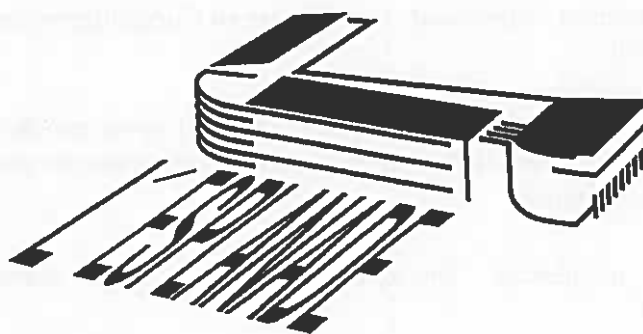


Association intercommunale scolaire de l'Esplanade

Comité de Direction



Rapport de gestion 2009

Begnins, Bassins, Burtigny, Coinsins, Duillier, Marchissy, Le Vaud, Vich

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE SCOLAIRE DE L'ESPLANADE (AISE)

Comité de direction

Case postale 162 – 1268 Begnins

tél. 022/366.30.40, fax 022/366.44.42, habitant@begnins.ch

I. GENERALITES

Administration générale

Généralités

Administration générale

Le Comité de Direction a l'honneur de présenter au Conseil Intercommunal le rapport de gestion et les comptes 2009

Le CODIR s'est réuni à plus de 15 reprises durant l'année écoulée. Toutefois, de nombreuses séances de travail ont eu lieu tant pour discuter des Bâtiments que pour le dicastère des transports (voir les rapports y relatifs).

L'année 2009 a permis l'acceptation des préavis suivants par votre Conseil Intercommunal :

Séance du 1^{er} avril :

Préavis No 001/2009 : Acceptation des comptes 2008 de l'enveloppe communale

Préavis No 002/2009 : Acceptation des comptes 2008 de l'AISE

Préavis No 003/2009 : Modification des statuts et de ses règlements

Préavis No 004/2009 : Dépassement du budget 2009

Préavis No 005/2009 : Achat d'un nouveau minibus pour le transport des élèves

Préavis No 006/2009 : Obtention d'un crédit d'études en vue du projet de construction scolaire

Séance du 4 juin 2009 :

Préavis No 007/2009 : Statuts et règlement du Conseil d'Etablissement

Séance du 7 octobre :

Préavis No 008/2009 : Budget 2010 de l'enveloppe pédagogique mise à disposition des communes

Préavis No 009/2009 : Budget 2010 de l'AISE

Préavis No 010/2009 : Statuts du Conseil d'Etablissement – modifications de certains articles demandées par la DGEO

Séance du 16 décembre :

Préavis No 011/2009 : Nouvelles conventions Etat-Communes

Préavis No 012/2009 : Adhésion de la Commune de Longirod

Préavis No 013/2009 : Adhésion de la Commune de St-George

Préavis No 014/2009 : Modification des statuts de l'AISE

Préavis No 015/2009 Pour la nomination et l'élection d'un nouveau Président au Comité de Direction à partir du 1^{er} janvier 2010

Si nous avons finalement obtenu la ratification des statuts de l'Association par le Conseil d'Etat, nous avons dû représenter les statuts pour la constitution du Conseil d'Etablissement. En effet, pour des questions de cosmétique, ceux-ci ont été légèrement modifiés et avalisés à nouveau par le Conseil Intercommunal. Suite à votre approbation lors du Conseil du 7 octobre 2009, ceux-ci n'ont pas encore ratifiés par le Conseil d'Etat. Dès l'officialisation de ce document, l'AISE mettra sur pied des élections. C'est prévu durant le premier semestre 2010 afin qu'il puisse entrer en fonction à partir de la rentrée scolaire d'août 2010.

2009 a également été marqué par deux faits importants :

- l'achat d'un second minibus afin de desservir les communes du bas
- l'obtention d'un crédit d'étude en vue d'un projet de construction scolaire à Begnins

Ces deux points sont développés dans les chapitres transports respectivement bâtiments.

Le dernier weekend de septembre a permis de fêter dignement le 10^{ème} anniversaire du collège secondaire de l'Esplanade. Un magnifique cortège représenté par toutes les écoles primaires de l'association fut une réussite. Après ce défilé haut en couleurs et en musique, la manifestation se poursuivait sur le préau couvert du collège. Plusieurs parents ont offert à la population la possibilité de déguster des mets de différents pays. Je tiens ici à remercier non seulement le comité d'organisation mais également et surtout tout le corps enseignant primaire et tous les élèves de leurs efforts et de leur participation. Un merci tout spécial à Monsieur le Préfet qui nous a honorés de sa présence.

L'année 2009 a surtout été marquée par l'acceptation du Conseil Intercommunal de la demande d'adhésion à notre Association des communes de Longirod et de St. George. A l'unanimité, ces deux villages ont été accueillis et l'AISE réunira 10 communes à partir du 1^{er} août 2010. Avec ces deux nouvelles adhésions, une profonde révision des statuts a été faite plus rapidement que prévu. Initialement ces 2 communes devaient rejoindre l'association aux rentrées 2011 voir 2012. Les problématiques de l'arrondissement scolaire d'Aubonne-Etoy ont accéléré le processus de séparation du groupement.

Remerciements

De par leurs compétences, leur ponctualité, leur rigueur mais aussi par leur souplesse, Mesdames Ch. Locatelli et M. Murcier ont fourni un énorme travail et à notre entière satisfaction. Un merci spécial à notre boursière qui a décidé de passer le flambeau à une nouvelle comptable au 31 décembre 2009.

Ce rapport ne serait pas complet sans que je remercie M. Uebelhart et son corps enseignant. Malgré des problèmes de communication et de compatibilité qui ont occasionné des discussions avec le Département et Madame le Préfet, je crois pouvoir dire que la collaboration a été bonne et qu'elle deviendra encore meilleure avec les années. Lors de chaque soirée de parents organisée par la direction des écoles, le CODIR a été invité afin de présenter l'association intercommunale et surtout de répondre aux diverses questions des parents surtout en matière des transports.

Conclusion

Comme vous pouvez le constater le CODIR a été mis à rude contribution durant l'année 2009. Lors de sa dernière assemblée de décembre, le Conseil Intercommunal a dû procéder à la nomination d'un nouveau président au CODIR suite à la démission de M. J.M. Gross. L'assemblée a élu à une large majorité, M. D. Lohri, syndic de Bassins. Suite à cette élection, M. P. Morel, vice-président, a remis sa démission immédiate en signe de déception et de mécontentement. M. J. Mugnier remplacera J. M Gross comme délégué de la Municipalité de Duillier au sein du CODIR à partir du 1^{er} janvier 2010

II. BATIMENTS

La commission des bâtiments a travaillé intensément sur l'élaboration du cahier des charges du concours d'architecture du futur collège de l'Esplanade. Plusieurs informations ont été données lors des conseils intercommunaux dont le dernier du 16 décembre 2009. Le procès-verbal de cette séance résume parfaitement l'état des travaux.

Des classes supplémentaires ont été installées à Bassins. Les portakabins ont été placés sous la responsabilité de la Commune de Bassins et le financement a été accepté selon d'autres règles que l'usage.

La classe de Burtigny a été affectée aux travaux manuels. Les aménagements ont été financés par la commune de Burtigny sur les installations fixes. Le mobilier venait de Bassins.

III. TRANSPORTS

Membres

Jusqu'au 31 décembre 2009, ont été nommés membres de ce dicastère des transports Madame Martine Guignard, responsable, Messieurs Jean-Michel Gross et Didier Lohri. Depuis le 1^{er} janvier 2010, Messieurs Martin Bryner et Jacques Mugnier ont remplacé Messieurs Gross et Lohri.

Minibus du bas

L'achat du minibus a permis dès la rentrée 2009, d'améliorer la sécurité des enfants de petites classes déplacées de Vich, Coinsins et Duillier.

C'est en accord avec la société ABC Taxi que nous effectuons ces déplacements. La société met à disposition un chauffeur régulier pour effectuer ces courses. Le véhicule est placé sous la responsabilité d'ABC. L'entretien est assuré par l'AISE.

Course SAPJV

Un transport a été organisé pour les élèves de notre association fréquentant les classes de développement de Gland ou autres structures psycho-pédagogiques communes à notre établissement et à celui de Gland.

Un contrat a été établi entre la SAPJV, dont nos communes sont actionnaires, dans le but de diversifier au mieux nos prestataires.

Course Burtigny

Il a été nécessaire de compléter les transports pour les élèves de Burtigny. L'enclassement prévu par la direction des écoles a fait qu'une partie des élèves de Burtigny allaient sur Le Vaud, Marchissy, Bassins et une autre sur Vich, Coinsins. Nous avons donc dû organiser 2 systèmes de transports par le minibus du haut et par la société ABC Taxi avec une voiture 7 places.

Courses spéciales

A la demande des enseignants, le minibus du haut a effectué des transports jusqu'à Yverdon ou Morges ou autres lieux de spectacles ou visites. Il faut compter environ 1'500 km de courses spéciales en plus des courses horaires.

Mme M. Guignard a officié en qualité de coordinatrice des transports du bas y compris avec les écoles de Gland. Elle a aussi géré les diverses demandes et plaintes des parents. Nous la remercions pour la qualité de son engagement et son énorme investissement pour la bonne marche de ce dicastère (environ 36'000 km hors Car Postal).

IV. UAPE

Il n'y a pas eu de changement important dans le dicastère UAPE durant l'année 2009.

La situation des cantines de midi ont occupé passablement les esprits du CoDir. La situation de la commune de Le Vaud est particulière et impose une réflexion différente des autres communes de l'AISE.

Après plusieurs discussions, il a été admis que les parents de Le Vaud bénéficieront d'une participation de 2 CHF par repas lorsqu'ils en font la demande au CoDir.

Pour la cantine de Vich, le même principe a été admis. Malheureusement, cette structure n'a pas fonctionné par le fait que la demande a été faible voir inexistante. Il n'y avait que 2 classes à Vich.

Une discussion a été entamée sur une réflexion complète des UAPE placées sous le contrôle de l'AISE et non pas de chaque commune.

V. FINANCES

En vertu du mandat qui lui a été confié, le dicastère des finances du Comité de Direction de l'Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade, s'est réunie le 23 mars 2010 en la présence de Mme Murcier, boursière de la commune de Begnins et Mme Thomas nouvelle comptable pour l'AISE. Le dicastère des finances a contrôlé tous les comptes et remercie Mesdames Murcier et Thomas pour avoir répondu à toutes nos questions.

ADMINISTRATION

Liste des soldes de tous les comptes au 31.12.09

Le budget alloué se montait à CHF : 3'035'065.15 + 190'000.- complément pour les frais de transports selon le préavis n° 004/2009. La charge totale des coûts pour l'exercice 2009 s'élève à CHF 3'090'672.10, alors que le revenu total est de CHF 6'219.20, nous enregistrons un montant de 3'084'452.90 à charge des communes.

Comité de Direction, compte 100.3003.001

La multiplication des séances, le travail important effectué dans tous les dicastères sur divers gros projets, tels que le remaniement des statuts, la révision de la convention Etat-Communes, la mise en place des statuts pour le conseil d'établissement, le projet de constructions version 1 et bien d'autres encore ont eu une nouvelle fois raison de nos pronostics en terme de budget.

Les frais de traitement du Comité de Direction ont dépassé de Frs. 6'865.- le montant estimé au budget 2009.

Le compte de charges se monte à CHF 34'865.- par rapport à un montant budgété de CHF 28'000.-.

Secrétaire et boursier, compte 100.3011

Nous enregistrons également un dépassement budgétaire pour le traitement de la secrétaire et du boursier de 89.43% sur un montant initial de CHF 7'000.-.

Ce dépassement est l'incidence directe de l'accroissement du nombre de séances du CODIR, ainsi que l'engagement d'une nouvelle comptable au 1^{er} novembre 2009, afin de reprendre au 1^{er} janvier 2010 la fonction de Madame Murcier.

Le dicastère des finances en profite pour remercier Mesdames Locatelli, Murcier et Thomas pour leur disponibilité ainsi que tout le travail accompli de manière professionnelle.

BATIMENTS

Assurance RC, compte 110.3186

En tant qu'association Intercommunale, nous avons dû contracter une assurance chose/RC. En effet jusqu'à la fin 2008 nous étions assurés par l'assurance de la commune de Begnins. Au 1^{er} janvier 2009 nous avons ouvert ce nouveau compte avec comme nouvelle charge annuelle un montant de CHF 5'185.50, somme pas budgétée.

Finance d'écolage, compte 220.3522 et 220.4520

Cette année encore, nous avons un nombre important de transfert d'élèves entre les différents établissements scolaires de Gland, Nyon et Genolier. Le coût de ces déplacements, se monte à CHF 34'860.-, de notre côté nous avons accueilli 2 élèves de Rolle au sein de notre établissement, pour un montant facturé de CHF 4'000.-.

Loyer des classes primaires, compte 350.3161.001

Nous pouvons constater un excédent de charges de CHF 4'767.20 représentant une différence de 0.6 %. En effet, au moment du budget il nous est très difficile de connaître avec exactitude les besoins de l'enclassement pour l'année suivante et donc cela influence directement les besoins en locaux en fonction de leur situation géographique. Pour la rentrée scolaire 2009-2010, nous avons dû notamment fermer des classes sur le bas et en ouvrir de nouvelles sur le haut, en passant par la mise en place de portakabins. Les plus et les moins donnent donc cette faible différence.

Loyer des classes secondaires, compte 350.3161.002

Nous voyons ici l'effet de la nouvelle hypothèque conclue en octobre 2008, dont le taux avait été estimé pour le budget 2009 à 3.5 % et finalement conclu avec un taux plus favorable à 2,79 % sur un montant d'emprunt de CHF 2'000'000.-

Entretien, achat matériel, compte 520.3116.013

Un important dépassement de 55.37% du montant budgété est expliqué par le fait que nous avons notamment dû aménager un bureau supplémentaire pour le nouveau doyen avec chaises, fauteuil, étagères, armoires et installation téléphonique. Autres dépenses : l'achat de matériel éducatif, d'une ponceuse excentrique et l'acquisition d'un fauteuil roulant pour l'infirmierie...

INSTRUCTION PUBLIQUE

UAPE, compte 520.3131.001

Comme à l'accoutumée, le calcul se fait sur la capacité d'accueil maximale des repas de midi des UAPE de Bassins, Duillier, ainsi que de la cantine secondaire de Begnins. En 2009 nous comptabilisons 8'512 repas servis entre Bassins et Duillier, que l'AISE subventionne à raison de 2.- par repas, soit un montant total de CHF 17'024.-.

Concernant la cantine du secondaire située à Begnins, le personnel ainsi que la subvention des repas, (également à raison de 2.- par repas), s'élève à CHF 32'432.75.

Devoirs surveillés, compte 520.3131.002

L'offre en matière de devoirs surveillés est bien établie mais les coûts dépendent directement du nombre d'enfants inscrits. En effet nous adaptons le nombre de surveillantes selon la fréquentation des enfants. Ce chiffre fluctuera donc chaque année en fonction de la demande.

Transport, compte 110.3188

Contrairement aux calculs prévisionnels, l'enclassement, la réduction d'abonnements, l'économie des courses spéciales réalisées avec notre deuxième minibus nous ont permis de réduire une partie des coûts, nous évitant ainsi de dépenser l'entier des CHF 190'000.- demandé en complément. La mise en place de portakabins à Bassins nous a évité de fournir des abonnements de transport pour 23 élèves en direction de Vich ou Coinsins (salles vides conventionnées).

Le compte de charges s'élève à CHF 644'888.20 pour un montant budgété de CHF 740'000.- (550'000.- + 190'000.-).

En conclusion, nous relevons, que les comptes 2009 sont très bien tenus, et sommes satisfaits de pouvoir vous les présenter avec un montant inférieur au budget de CHF 134'393.05.

Les acomptes versés par les communes étant calculés sur le budget 2009, la somme de CHF 134'393.05 sera restituée aux communes selon la clé de répartition habituelle.

ENVELOPPE COMMUNALE

En vertu du mandat qui lui a été confié, le dicastère des finances du Comité de Direction de l'Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade, s'est réuni le 26 mars et le 12 avril 2010 en la présence de Mr Uebelhart. Nous avons contrôlé tous les comptes et remercions Monsieur Uebelhart d'avoir répondu à toutes nos questions.

Liste des soldes de tous les comptes au 31.12.2009

Le budget alloué se montait à CHF : 169'888.-. La charge totale des coûts pour l'exercice 2009 s'élève à CHF 123'772.63, nous enregistrons une diminution de charges selon prévision de CHF 46'115.37.

Frais de transports

Différents transports tels que, le déplacement à la cité des métiers (avec accord préalable du CODIR), la journée de ski offerte (sans le transport) par Valais Tourisme pour les CYT/5 et l'activité habituelle « Germanofolies » dont la prise en charge est refusée par l'Etat, expliquent les dépassements des frais de transport culture secondaire, primaire et celui des transports divers.

Fournitures de bureau

Les comptes ont bien été gérés. Le dépassement du compte journaux et annonces de CHF 612.85 représentant plus du double de la prévision est expliqué par le fait qu'il y a eu plus d'annonces et notamment deux concernant des décès.

Promotions primaires

Les promotions primaires affichent CHF 3'325.75 de coût total sur CHF 3'000.- budgété. Ce dépassement est la conséquence des châteaux gonflables installés à Le Vaud pour lesquels la commune a refusé la prise en charge.

Camps secondaires

Le dépassement du budget de CHF 2'514.44 pour un montant de 126'644.44 est largement compensé par les subsides J+S (en fonction directement de la formation J+S des enseignants) s'élevant cette année à -26'473.- pour seulement -6'000.-budgété.

Culture secondaire

Le dépassement du budget est à nouveau expliqué en partie par l'activité « Germanofolies » non prise en charge par l'Etat, les différentes autres activités représentant une dépense extrabudgétaire de CHF 773.- est bien évidemment soulagée par une participation proportionnelle des parents.

En conclusion, nous relevons que les comptes 2009 sont très bien gérés et tenus. La somme de CHF 46'115.37 sera restituée aux communes selon la clef de répartition habituelle.

Begnins, mars 2010

THE UNITED STATES OF AMERICA
DO hereby certify that the within and foregoing is a true and correct copy of the original as the same appears on the records of the Department of the Interior.

Witness my hand and the seal of the Department of the Interior at Washington, D. C., this 1st day of January, 1900.

Very truly yours,
John D. Mitchell,
Secretary of the Interior.

Approved:
John D. Mitchell,
Secretary of the Interior.

Witness my hand and the seal of the Department of the Interior at Washington, D. C., this 1st day of January, 1900.

Very truly yours,
John D. Mitchell,
Secretary of the Interior.

Approved:
John D. Mitchell,
Secretary of the Interior.

Very truly yours,
John D. Mitchell,
Secretary of the Interior.